

MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES

VILLE DE COTEAU-DU-LAC  
342, CHEMIN DU FLEUVE  
COTEAU-DU-LAC, (QUÉBEC)  
J0P 1B0



Projet de règlement N° RMH-399-2020-2

Modifiant l'annexe A du règlement RMH-399-2020 relatif à la circulation

---

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Avis de motion	14 janvier 2025
Dépôt du projet de règlement	14 janvier 2025
Adoption du règlement	
Avis d'entrée en vigueur (journal + internet)	

PROJET DE RÈGLEMENT N° RMH 399-2020-2

---

RÈGLEMENT MODIFIANT L'ANNEXE A DU RÈGLEMENT N°  
RMH 399-2020 relatif à la circulation

---

**ATTENDU QUE** le conseil municipal désire mettre à jour l'annexe A du règlement no RMH 399-2020 relatif à la limite de vitesse sur son territoire;

**ATTENDU QUE** conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, un avis de motion a été déposé lors de la séance du 14 janvier 2025 et le projet de règlement a été déposé lors de la même séance;

**ATTENDU QUE** l'objet du règlement et sa portée ont été présentés au cours de la séance du 14 janvier 2025;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est déposé par,

**QUE LE CONSEIL DE LA VILLE DE COTEAU-DU-LAC DÉCRÈTE CE QUI SUIT :**

**Article 1**

La limite de vitesse du chemin du Fleuve et de la rue Principale soit modifiée à 40 km au lieu de 50 km.

L'annexe A du règlement n° RMH 399-2020 est remplacé par celui en annexe au présent règlement.

**Article 2      Entrée en vigueur**

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ANNEXE « A »

LIMITE DE VITESSE ÉTABLIE  
SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE COTEAU-DU-LAC

# RÈGLEMENT RMH NO 399-2020

## ANNEXE "A"

### LIMITE DE VITESSE

Rues	30 Km/h	40 km/h	50 km/h	60 Km/h	70 Km/h	80 Km/h	90 Km/h
Abeilles, des	X						
Acier, de l'			X				
André	X						
André-Montpetit	X						
Antoine-Filion	X						
Arbour	X						
Armand	X						
Azarie-Pigeon	X						
Belle-Vue	X						
Besner	X						
Blanchard	X						
Boisé, du	X						
Bourbonnais	X						
Brunet	X						
Bruno-Sauvé	X						
Cardinaux, des	X						
Chasle	X						
Chatelet, Place du	X						
Chenier, Montée			X				
Chutes, des	X						
Claude	X						
Colibris, des	X						
Darnis	X						
De Beaujeu	X						
De Bienville	X						
De Courcelles	X						
De Gaspé	X						
De Granville	X						
De Léry	X						
De Longueuil	X						
De Marsan	X						
De Saveuse	X						
De Soulanges	X						
Dollard	X						
Domaine du Sous-Bois, du	X						
Dupont					X		
Dupuis	X						
Fleurie	X						
Fleuve, du		X					
Fort, du	X						
Gaétan-Guérin	X						
Germain	X						
Germain-Méthot	X						
Georges-Jules-Beudet	X						
Guy-Lauzon	X						
Herbert- O'Connell			X				
Îles, des	X						
Industrielle			X				
Isabelle	X						
Jacques-Poupart	X						
Joffre	X						
Juillet	X						
Julie	X						
Lafrenière	X						
Lalonde	X						
Langevin	X						
Legros	X						

Rues	30 Km/h	40 km/h	50 km/h	60 Km/h	70 Km/h	80 Km/h	90 Km/h
Le Rousson	X						
Leduc	X						
Léon-Giroux	X						
Léon-Malouin					X		
Leroux	X						
Lilas, des	X						
Louis-Adam	X						
Marie-Ange-Numainville	X						
Marlène	X						
Masson	X						
Ménard	X						
Merles, des	X						
Mésanges, des	X						
Mousseau	X						
Muguets, des	X						
Noyers, des	X						
Omer-Lecompte	X						
Parc, du	X						
Pauline	X						
Pharand	X						
Pivoines, des	X						
Poirier	X						
Pont-Château			X				
Prés, des	X						
Principale	X						
<b>Principale</b>	<b>X</b>	<b>X</b>					
Progès, du			X				
Proulx	X						
Quinlan	X						
Richelieu	X						
Rivière-Delisle Nord, de la			X				
Rivière-Delisle Nord, de la			X				
Rivière-Delisle Sud, de la			X				
Rivière-Rouge, de la				X			
Roy	X						
Ruisseau Nord, du						X	
Ruisseau Sud, du						X	
Sarcelles, des	X						
Séguin	X						
Sitelles, des	X						
St-Emmanuel (entre le canal Soulanges et le chemin du Fleuve)	X						
St-Emmanuel (entre route 338 et la limite du territoire)					X		
Théophile-Brassard	X						
Transport, du			X				
Tulipes, des	X						
Venise, de	X						
Vieux-Canal, du	X						
Wilson	X						
Yvon	X						